



# PREPARATION AU CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE D'AIDE SOIGNANT(E)

## LA PROFESSION :

L'aide-soignant(e) contribue à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra hospitalier et, en tant que de besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage. Au sein de cette équipe, il ou elle contribue à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes et participe, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, à des soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

## LES DEBOUCHES:

Ils sont très variés, permettant de répondre à tous les souhaits:

- hôpitaux en soins généraux ou psychiatriques, publics ou privés,
- cliniques
- maisons de retraite

## LE NIVEAU REQUIS :

Les conditions d'admission sont pour l'âge :

- 17 ans minimum au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

Peuvent se présenter à l'épreuve d'admissibilité, les personnes titulaires des titres ou diplômes suivants :

- diplôme national du brevet,
- certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance,
- attestation de suivi de scolarité d'une classe de première préparant au baccalauréat,
- titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V.

Peuvent également se présenter à l'épreuve d'admissibilité les candidats justifiant au 1er janvier de l'année des épreuves d'une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale, d'une durée de deux ans pour les personnes issues du secteur hospitalier, social et médico-social et de trois ans pour les autres candidats.

Sont assimilés à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale et pour la durée correspondante :

- le service national,
- l'éducation d'un enfant au sens de la loi du 1er juillet 1980,
- l'inscription à l'Agence nationale pour l'emploi,
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.

Peuvent se présenter à l'épreuve orale d'admission :

- les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité,
- Les personnes titulaires des titres ou diplômes suivants :
  - Brevet d'Etudes Professionnelles préparatoires aux carrières sanitaires et sociales,
  - Brevet d'Etudes Professionnelles agricoles, option Service, spécialité Services aux personnes.

## LE CONTENU DES EPREUVES :

- Une épreuve écrite et anonyme d'admissibilité, d'une durée de deux heures, notée sur 20, portant sur le programme de biologie humaine, nutrition et alimentation du Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales, permettant d'apprécier les connaissances du candidat, sa faculté de compréhension et de réflexion et sa capacité à s'exprimer par écrit.
- Une épreuve orale d'admission, notée sur 20, consistant en un entretien de quinze minutes avec le jury, précédé de dix minutes de préparation, à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social.

## DUREE DES ETUDES :

- 12 mois

## DATES DE CONCOURS

VILLES	DATE CONCOURS*	DATE LIMITE INSCRIPTION*
LE PUY EMILE ROUX	MARS-AVRIL	NOVEMBRE
LE PUY STE MARIE	AVRIL	NOVEMBRE
CLERMONT FERRAND	SEPTEMBRE	JUIN
MONTLUCON	OCTOBRE	SEPTEMBRE
VICHY	OCTOBRE	SEPTEMBRE
LYON (ST GENIS LAVAL)	SEPTEMBRE	JUILLET
GRENOBLE ST MARTIN	AVRIL	MARS
AUBENAS	OCTOBRE	SEPTEMBRE
LYON ROKFELLER	SEPTEMBRE	JUILLET
ST ETIENNE	SEPTEMBRE	JUILLET

\* ATTENTION : Ces dates sont données à titre indicatif, car non définies par les centres au moment de la rédaction de ce document. Pour obtenir les dates exactes, merci de contacter le centre hospitalier concerné.

## PLANNING DES COURS :

Les cours se déroulent dans notre centre, deux jours par semaine (mercredi et jeudi), les horaires sont les suivants :  
Le matin : 9 h – 12 h, l'après-midi : 14 h – 17 h.

HORAIRES	MERCREDI	JEUDI
<b>MATIN</b> 9H 12H	<b>BIO NUTRITION ALIMENTATION MATHS</b>	<b>FRANCAIS</b>
<b>APRES-MIDI</b> 13H 16H	<b>CULTURE GENERALE (SANITAIRE)</b>	<b>ENTRAINEMENT A L'ORAL</b>

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE OU  
INSCRIPTION, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER AU  
04.71.07.96.10.**